



La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

États financiers consolidés

Résultats du premier trimestre

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022

**AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES PAR L'AUDITEUR**

En vertu du Règlement 51-102, partie 4, sous-paragraphe (a) du paragraphe (3) de l'article 4.3, si l'auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, un avis les accompagnant doit en faire état.

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints de la compagnie ont été préparés par la direction de la compagnie, qui en a la responsabilité.

L'auditeur indépendant de la compagnie n'a pas effectué l'examen de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par Comptables professionnels agréés du Canada pour l'examen d'états financiers intermédiaires réalisé par l'auditeur d'une entité.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021
Produits		
Primes reçues		
Primes brutes souscrites	14 255 \$	12 876 \$
Primes cédées	(926)	(928)
Total des primes, montant net	13 329	11 948
Produits nets tirés des placements (note 5)		
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 164	1 089
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(5 731)	(4 383)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	(4 567)	(3 294)
Honoraires et autres produits	864	824
	9 626	9 478
Prestations et charges		
Prestations aux titulaires de polices		
Montant brut	12 432	10 531
Montant cédé	(680)	(736)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	11 752	9 795
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement		
Montant brut	(5 205)	(3 611)
Montant cédé	390	730
Total de la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, montant net	(4 815)	(2 881)
Participations des titulaires de polices et bonifications	372	333
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	7 309	7 247
Commissions	550	520
Charges d'exploitation et frais administratifs	806	787
Taxes sur les primes	116	120
Charges financières	27	27
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	39	35
Bénéfice avant impôt	779	742
Impôt sur le résultat (note 13)	35	64
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	744	678
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1	1
Bénéfice net	743	677
Bénéfice net – compte de participation	26	25
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	717 \$	652 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2022	31 mars 2021
Bénéfice net	743 \$	677 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(472)	(276)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(1)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	14	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(4)	—
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(349)	(186)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	68	37
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	12	(8)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	—	2
Participations ne donnant pas le contrôle	2	2
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(729)	(430)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 12)	368	557
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(102)	(142)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	266	415
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(463)	(15)
Bénéfice global	280 \$	662 \$

BILANS CONSOLIDÉS (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 777 \$	3 271 \$
Obligations (note 5)	92 951	101 329
Prêts hypothécaires (note 5)	23 337	23 113
Actions (note 5)	13 107	13 252
Immeubles de placement (note 5)	8 001	7 759
Avances consenties aux titulaires de polices	3 497	3 480
	144 670	152 204
Fonds détenus par des assureurs cédants	7 168	7 555
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 8)	8 129	8 794
Goodwill	6 347	6 382
Immobilisations incorporelles	2 347	2 362
Instruments financiers dérivés	572	582
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	545	552
Immobilisations corporelles	271	288
Autres actifs	1 914	1 836
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	5 185	4 841
Impôt exigible	235	242
Actifs d'impôt différé	296	266
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9)	229 018	240 500
Total de l'actif	406 697 \$	426 404 \$
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 8)	141 418 \$	148 884 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 8)	1 545	1 646
Débitures et autres instruments d'emprunt	733	745
Actions privilégiées (note 10)	1 000	1 000
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	1 834	2 006
Instruments financiers dérivés	1 025	1 005
Créditeurs	2 013	1 945
Autres passifs	2 885	3 162
Impôt exigible	186	160
Passifs d'impôt différé	901	922
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9)	229 018	240 500
Total du passif	382 558	401 975
Capitaux propres		
Surplus attribuable au compte de participation	3 051	3 126
Participations ne donnant pas le contrôle	25	26
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 10)		
Actions ordinaires	7 884	7 884
Surplus cumulé	13 171	13 025
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(413)	(51)
Surplus d'apport	421	419
Total des capitaux propres	24 139	24 429
Total du passif et des capitaux propres	406 697 \$	426 404 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2022							
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Surplus attribuable au compte de participation	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	7 884 \$	419 \$	13 025 \$	(51) \$	21 277 \$	26 \$	3 126 \$	24 429 \$
Bénéfice net	—	—	717	—	717	1	26	744
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(362)	(362)	(2)	(101)	(465)
	7 884	419	13 742	(413)	21 632	25	3 051	24 708
Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(571)	—	(571)	—	—	(571)
Paiements fondés sur des actions	—	2	—	—	2	—	—	2
Solde à la fin de la période	7 884 \$	421 \$	13 171 \$	(413) \$	21 063 \$	25 \$	3 051 \$	24 139 \$

	31 mars 2021							
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Surplus attribuable au compte de participation	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	7 884 \$	415 \$	11 802 \$	73 \$	20 174 \$	25 \$	2 858 \$	23 057 \$
Bénéfice net	—	—	652	—	652	1	25	678
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	12	12	(2)	(27)	(17)
	7 884	415	12 454	85	20 838	24	2 856	23 718
Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(419)	—	(419)	—	—	(419)
Paiements fondés sur des actions	—	1	—	—	1	—	—	1
Solde à la fin de la période	7 884 \$	416 \$	12 035 \$	85 \$	20 420 \$	24 \$	2 856 \$	23 300 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	779 \$	742 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(60)	(85)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(5 184)	(3 427)
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	(126)	247
Variation des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	(112)	(101)
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	382	709
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	5 731	4 383
Autres	(569)	(253)
	841	2 215
Activités de financement		
Dividendes sur actions ordinaires versés	(571)	(419)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	4 696	4 100
Encaissements sur prêts hypothécaires	482	609
Ventes d'actions	1 302	1 269
Ventes d'immeubles de placement	5	9
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(24)	6
Placement dans des obligations	(4 069)	(5 318)
Placement dans des prêts hypothécaires	(1 194)	(849)
Placement dans des actions	(812)	(1 391)
Placement dans des immeubles de placement	(66)	(180)
	320	(1 745)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(84)	(46)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	506	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 271	3 105
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 777 \$	3 110 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	850 \$	883 \$
Intérêts versés	20	20
Dividendes reçus	82	70

NOTES ANNEXES RÉSUMÉES (*non audité*)

(*en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action*)

1. Renseignements généraux

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. La Canada Vie est entièrement détenue par Great-West Lifeco Inc. (Lifeco). Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

La Canada Vie est un assureur canadien de premier plan qui exerce des activités dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, des placements, de l'épargne, du revenu de retraite et de la réassurance, principalement au Canada et en Europe par l'entremise de ses filiales, notamment The Canada Life Group (U.K.) Limited, Canada Life Limited, Irish Life Group Limited (Irish Life), Canada Life Capital Corporation Inc., Toronto College Park Ltd., les Services d'investissement Quadrus Itée et Conseillers immobiliers GWL Inc.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 31 mars 2022 et pour le trimestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 4 mai 2022.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audité et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2021.

Les états financiers de la compagnie au 31 mars 2022 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audité pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et les *Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020* concernant la modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2022. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Depuis l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune norme n'a été publiée qui a une incidence sur l'information financière de la compagnie. Le tableau suivant présente les normes importantes qui seront adoptées le 1^{er} janvier 2023.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17 – Contrats d'assurance	<p>IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 17), remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023.</p> <p>L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour la compagnie, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. La compagnie a continué de faire progresser la mise en œuvre de son plan et se conformera à la norme avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023.</p> <p>IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient.</p> <p>Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance (y compris les incidences des nouvelles affaires) est reflété dans la comptabilisation initiale des passifs relatifs aux contrats d'assurance, puis comptabilisé en résultat net au fil du temps, à mesure que les services d'assurance sont fournis. En raison des nouvelles méthodes d'évaluation prescrites par IFRS 17, la compagnie s'attend à une augmentation de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance à l'adoption, y compris la marge sur services contractuels. La comptabilisation des passifs au titre de la marge sur services contractuels aura également pour effet de réduire le surplus cumulé au moment de la transition à IFRS 17.</p> <p>IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net, en particulier le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. De plus, la compagnie surveille activement les incidences potentielles sur le capital réglementaire ainsi que sur les ratios et informations à fournir connexes. Le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a indiqué qu'il comptait maintenir un cadre de capital harmonisé avec les politiques en matière de capital actuelles afin de réduire au minimum l'incidence sur le capital pour l'ensemble du secteur. La compagnie continue d'évaluer toutes ces incidences par l'intermédiaire de son plan de mise en œuvre mondial, mais cette modification n'aura pas d'incidence sur les facteurs financiers des entreprises touchées ni sur notre modèle économique.</p>

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	<p>IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; • la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. <p>Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. Bien qu'elle ne s'attende pas à ce que l'adoption entraîne une variation significative du niveau de l'actif investi ni une augmentation significative de la volatilité du bénéfice, la compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.</p>

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2021.

2. *Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

Incidence de la COVID-19 et du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur les estimations, les hypothèses et les jugements importants

La pandémie de COVID-19 a continué de créer de l'incertitude sur les marchés des capitaux de partout dans le monde et dans l'environnement économique dans lequel la compagnie exerce ses activités. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19, tout comme l'efficacité des mesures monétaires et fiscales connexes prises par les gouvernements et les banques centrales, demeurent incertaines pour l'instant.

Les marchés des capitaux mondiaux sont demeurés volatils au premier trimestre de 2022, en partie en raison de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et des sanctions et répercussions économiques qui en ont découlé. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels du conflit, y compris les incidences financières, l'augmentation des risques liés à l'informatique et les risques liés aux perturbations subies par les principaux fournisseurs.

Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement, du change et de l'inflation à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. En plus d'effectuer ses propres évaluations du crédit, la compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers. Compte tenu des changements rapides qui s'opèrent sur le marché, les notations des tiers peuvent accuser un retard par rapport aux faits nouveaux dans le contexte actuel.

La juste valeur des placements de portefeuille (note 5), l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 8) et la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé reflètent le jugement de la direction.

En raison de l'incertitude planant sur l'environnement actuel, les résultats financiers réels pourraient différer des estimations établies dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

3. Acquisitions d'entreprises

Acquisition d'Ark Life Assurance Company

Le 1^{er} novembre 2021, Irish Life Group Limited (Irish Life), une filiale indirecte entièrement détenue de la compagnie, a conclu l'acquisition d'Ark Life Assurance Company dac (Ark Life) auprès de Phoenix Group Holdings plc moyennant une contrepartie en trésorerie totale de 332 \$ (230 €). Ark Life, qui n'accepte plus d'affaires nouvelles, administre un éventail de régimes de retraite, d'épargne et de protection pour le compte de ses clients du marché irlandais.

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 1^{er} novembre 2021 et présentés au 31 mars 2022.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 \$
Obligations	333
Goodwill	21
Actifs au titre des cessions en réassurance	1 238
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	89
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	2 844
Total des actifs acquis et du goodwill	4 542 \$

Passifs repris

Passifs relatifs aux contrats d'assurance	1 257 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	43
Autres passifs	66
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	2 844
Total des passifs repris	4 210 \$

La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée au 31 mars 2022, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 31 mars 2022 se fondent sur la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d'achat. L'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat devraient être finalisées au cours du second semestre de 2022. Au 31 mars 2022, les montants provisoires au titre des immobilisations incorporelles n'ont pas fait l'objet d'une détermination et d'une évaluation distinctes dans les actifs de la répartition du prix d'achat, car l'évaluation était toujours en cours.

Par conséquent, le goodwill d'un montant de 21 \$ (15 €) à la date d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, sera ajusté au cours des périodes futures.

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition. Ces synergies constituent des occasions notables en ce qui a trait aux dépenses et aux produits, et elles devraient avoir un effet relatif sur le bénéfice.

4. Restructuration

Restructuration au sein de l'exploitation canadienne

Au 31 mars 2022, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 42 \$. Le tableau suivant présente les variations de la provision pour restructuration au sein de l'exploitation canadienne.

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 décembre 2021</u>
Solde au début de l'exercice	56 \$	86 \$
Montants utilisés	(14)	(30)
Solde à la fin de la période	<u>42 \$</u>	<u>56 \$</u>

La compagnie s'attend à déboursier une part importante de ces montants au cours de l'exercice.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	31 mars 2022		31 décembre 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	67 719 \$	67 719 \$	75 352 \$	75 352 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	70	70	137	137
Disponibles à la vente	8 801	8 801	9 492	9 492
Prêts et créances	16 361	16 645	16 348	18 189
	92 951	93 235	101 329	103 170
Prêts hypothécaires				
Résidentiels				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	2 551	2 551	2 609	2 609
Prêts et créances	7 551	7 445	7 309	7 550
	10 102	9 996	9 918	10 159
Commerciaux				
	13 235	12 944	13 195	13 681
	23 337	22 940	23 113	23 840
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	12 605	12 605	12 754	12 754
Disponibles à la vente	16	16	16	16
Disponibles à la vente, au coût ⁽²⁾	8	8	8	8
Méthode de la mise en équivalence	478	514	474	526
	13 107	13 143	13 252	13 304
Immeubles de placement				
	8 001	8 001	7 759	7 759
Total	137 396 \$	137 319 \$	145 453 \$	148 073 \$

(1) Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

(2) Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.

5. Placements de portefeuille (suite)

b) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

Valeur comptable des placements ayant subi une perte de valeur

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	6 \$	6 \$
Prêts et créances	70	71
Total	76 \$	77 \$

La valeur comptable des placements ayant subi une perte de valeur comprend des obligations de 6 \$ et des prêts hypothécaires de 70 \$ au 31 mars 2022 (obligations de 6 \$ et prêts hypothécaires de 71 \$ au 31 décembre 2021). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de corrections de valeur de 28 \$ et de 28 \$ au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021, respectivement.

c) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022	Prêts		Immeubles		
	Obligations hypothécaires	Actions	de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :					
Produits tirés des placements – gagnés	742 \$	185 \$	81 \$	109 \$	1 253 \$
Profits nets (pertes nettes) réalisés					
Disponibles à la vente	(12)	—	—	—	(12)
Autres classements	—	8	—	—	8
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)	—	—	(38)	(47)	(85)
	730	193	81	71	1 164
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :					
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	—	—
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(5 739)	(224)	377	(465)	(6 051)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	320	320
	(5 739)	(224)	377	(465)	(5 731)
Total	(5 009) \$	(31) \$	458 \$	391 \$	(4 567) \$

5. Placements de portefeuille (suite)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements – réguliers :						
Produits tirés des placements – gagnés	690 \$	184 \$	74 \$	103 \$	98 \$	1 149 \$
Profits nets réalisés						
Disponibles à la vente	8	—	—	—	—	8
Autres classements	—	9	—	—	—	9
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances, montant net	—	(6)	—	—	—	(6)
Autres produits (charges)	—	—	—	(35)	(36)	(71)
	698	187	74	68	62	1 089
Variations des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(46)	—	—	—	—	(46)
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(4 601)	(134)	626	—	(297)	(4 406)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	69	—	69
	(4 647)	(134)	626	69	(297)	(4 383)
Total	(3 949) \$	53 \$	700 \$	137 \$	(235) \$	(3 294) \$

Les produits tirés des placements gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et comme des placements classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans la Société financière IGM Inc. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les produits tirés des avances consenties aux titulaires de polices, les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante par rapport à celle qui est décrite dans le rapport annuel de 2021 de la compagnie. Certains risques sont présentés ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques liés aux instruments financiers dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2021.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2021.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie détient une marge de crédit engagée obtenue auprès d'une banque canadienne.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens et en euros. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif connexe, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux, car la sensibilité de la compagnie à la fluctuation des taux d'intérêt varie selon les durées.

La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires. La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel.

L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt sur la valeur des passifs serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 1 % des taux d'intérêt et une modification parallèle correspondante des taux de réinvestissement ultimes, tels qu'ils sont définis dans les normes actuarielles, sur la valeur des passifs déduction faite de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	31 mars 2022		31 décembre 2021	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 % ⁽¹⁾	Hausse de 1 %	Baisse de 1 % ⁽¹⁾
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(149) \$	534 \$	(219) \$	678 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	126 \$	(419) \$	197 \$	(555) \$

⁽¹⁾ Pour la baisse de 1 %, les rendements sans risque initiaux sont réduits à zéro, ceux-ci n'étant pas négatifs actuellement.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. La valeur des passifs pourrait fluctuer en fonction des variations de la valeur des actifs connexes. Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions.

Les variations de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Ainsi, l'incidence sur le bénéfice net des chutes importantes des valeurs des actions sera plus élevée que la variation des valeurs des actions en soi. L'incidence sur le bénéfice net des chutes des valeurs des actions qui vont au-delà de celles présentées dans le tableau ci-dessous serait supérieure à la variation même des valeurs des actions.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs et de la valeur des actifs de couverture.

	31 mars 2022				31 décembre 2021			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(36) \$	(21) \$	33 \$	98 \$	(26) \$	(16) \$	22 \$	76 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	30 \$	18 \$	(29) \$	(86) \$	21 \$	13 \$	(19) \$	(66) \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. Ces répercussions tiennent compte de la variation prévue de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

	31 mars 2022				31 décembre 2021			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(106) \$	(55) \$	35 \$	127 \$	(92) \$	(46) \$	38 \$	144 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	92 \$	47 \$	(29) \$	(101) \$	79 \$	39 \$	(30) \$	(112) \$

Les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance établissent des limites sur les hypothèses concernant le rendement des placements pour les actions ordinaires cotées en bourse et les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, hypothèses qui sont habituellement fondées sur les rendements historiques par rapport aux indices du marché. Les sensibilités présentées dans les tableaux ci-dessus prévoient l'incidence de modifications de ces limites après la chute des marchés.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions ordinaires cotées en bourse et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	31 mars 2022		31 décembre 2021	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(716) \$	821 \$	(715) \$	829 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	569 \$	(643) \$	567 \$	(649) \$

7. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

Actifs évalués à la juste valeur	31 mars 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 777 \$	— \$	— \$	3 777 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	67 688	101	67 789
Prêts hypothécaires	—	—	2 551	2 551
Actions	11 172	—	1 433	12 605
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	11 172	67 688	4 085	82 945
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	8 801	—	8 801
Actions	—	—	16	16
Total des actifs financiers disponibles à la vente	—	8 801	16	8 817
Immeubles de placement	—	—	8 001	8 001
Fonds détenus par des assureurs cédants	108	4 708	—	4 816
Dérivés ⁽¹⁾	3	569	—	572
Actifs au titre des cessions en réassurance	—	93	—	93
Autres actifs – actifs du compte de négociation	140	—	—	140
Total des actifs évalués à la juste valeur	15 200 \$	81 859 \$	12 102 \$	109 161 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽²⁾	13 \$	1 012 \$	— \$	1 025 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	1 545	—	1 545
Total des passifs évalués à la juste valeur	13 \$	2 557 \$	— \$	2 570 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 203 \$ reçues de contreparties.

⁽²⁾ Compte non tenu de garanties de 437 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Actifs évalués à la juste valeur	31 décembre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 271 \$	— \$	— \$	3 271 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	75 389	100	75 489
Prêts hypothécaires	—	—	2 609	2 609
Actions	11 382	—	1 372	12 754
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	11 382	75 389	4 081	90 852
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	—	9 492	—	9 492
Actions	—	—	16	16
Total des actifs financiers disponibles à la vente	—	9 492	16	9 508
Immeubles de placement	—	—	7 759	7 759
Fonds détenus par des assureurs cédants	158	5 268	—	5 426
Dérivés ⁽¹⁾	1	581	—	582
Actifs au titre des cessions en réassurance	—	106	—	106
Autres actifs – actifs du compte de négociation	146	—	—	146
Total des actifs évalués à la juste valeur	14 958 \$	90 836 \$	11 856 \$	117 650 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁽²⁾	3 \$	1 002 \$	— \$	1 005 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	—	1 646	—	1 646
Total des passifs évalués à la juste valeur	3 \$	2 648 \$	— \$	2 651 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu de garanties de 65 \$ reçues de contreparties.

⁽²⁾ Compte non tenu de garanties de 370 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente que la compagnie a classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	31 mars 2022					
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 372 \$	16 \$	7 759 \$	11 856 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	—	(255)	(5)	—	320	60
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	(3)	(57)	—	—	(139)	(199)
Achats	4	—	79	—	66	149
Émissions	—	297	—	—	—	297
Ventes	—	—	(13)	—	(5)	(18)
Règlements	—	(43)	—	—	—	(43)
Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	101 \$	2 551 \$	1 433 \$	16 \$	8 001 \$	12 102 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements	— \$	(255) \$	(5) \$	— \$	320 \$	60 \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 mars 2022	— \$	(254) \$	(5) \$	— \$	320 \$	61 \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations, les prêts hypothécaires et les actions à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

	31 décembre 2021					
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	73 \$	2 020 \$	1 312 \$	8 \$	6 267 \$	9 680 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	4	(121)	125	—	615	623
Compris dans les autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	(5)	(21)	—	4	(53)	(75)
Achats	28	—	591	4	970	1 593
Émissions	—	896	—	—	—	896
Ventes	—	—	(199)	—	(40)	(239)
Règlements	—	(165)	—	—	—	(165)
Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾⁽⁴⁾	—	—	(457)	—	—	(457)
Solde à la fin de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 372 \$	16 \$	7 759 \$	11 856 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	4 \$	(121) \$	125 \$	— \$	615 \$	623 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2021	4 \$	(115) \$	122 \$	— \$	621 \$	632 \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations, les prêts hypothécaires et les actions à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

(4) Le 11 janvier 2021, la Canada Vie a levé la suspension temporaire, permettant ainsi les cotisations à ses fonds de placement immobilier canadiens et les transferts vers ces fonds, et le 19 avril 2021, la suspension temporaire des rachats et des transferts hors de ces fonds de placement immobilier a été intégralement levée, tandis que la confiance à l'égard de l'évaluation des biens sous-jacents est revenue en raison de l'intensification des activités sur le marché. En raison de la levée de ces suspensions temporaires, le 19 avril 2021, le placement de la compagnie dans ces fonds, d'une juste valeur de 457 \$, a été transféré du niveau 3 au niveau 1.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 3,3 % à 11,7 % Fourchette de 3,5 % à 7,5 % Moyenne pondérée de 2,5 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 3,3 % à 5,6 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

8. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	31 mars 2022		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	141 418 \$	8 036 \$	133 382 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 545	93	1 452
Total	142 963 \$	8 129 \$	134 834 \$

	31 décembre 2021		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	148 884 \$	8 688 \$	140 196 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 646	106	1 540
Total	150 530 \$	8 794 \$	141 736 \$

9. Fonds distincts

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 930 \$	12 101 \$
Obligations	32 339	34 417
Prêts hypothécaires	2 292	2 377
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	125 588	134 541
Fonds communs de placement	42 619	44 008
Immeubles de placement	12 939	12 776
	227 707	240 220
Produits à recevoir	369	311
Autres passifs	(2 854)	(3 156)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	3 796	3 125
Total	229 018 \$	240 500 \$

9. Fonds distincts (suite)

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Solde au début de l'exercice	240 500 \$	216 050 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	6 725	6 155
Produits nets tirés des placements	77	132
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	1 016	2 764
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(9 650)	2 523
Pertes latentes attribuables aux fluctuations des taux de change	(5 613)	(4 836)
Retraits des titulaires de polices	(4 709)	(6 097)
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	(9)	(8)
Virement du fonds général, montant net	10	12
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	671	171
Total	(11 482)	816
Solde à la fin de la période	229 018 \$	216 866 \$

c) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 7)

	31 mars 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts⁽¹⁾	151 048 \$	66 474 \$	13 988 \$	231 510 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu d'un montant de 2 492 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts⁽¹⁾	161 465 \$	68 088 \$	13 822 \$	243 375 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu d'un montant de 2 875 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Au cours du premier trimestre de 2022, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 347 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 137 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2021), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

9. Fonds distincts (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Solde au début de l'exercice	13 822 \$	13 556 \$
Total des profits inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	40	415
Achats	181	333
Ventes	(55)	(482)
Transferts vers le niveau 3	—	4
Transferts hors du niveau 3	—	(4)
Solde à la fin de la période	13 988 \$	13 822 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

10. Capital social

	Pour les trimestres clos les 31 mars			
	2022		2021	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Classées à titre de passifs :				
Actions privilégiées				
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série 6, à dividende cumulé de 6,25 %	40 000 000	1 000 \$	40 000 000	1 000 \$
Classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées				
Catégorie A, série 1, à dividende non cumulé	18 000	— \$	18 000	— \$
Actions ordinaires	2 407 384	7 884 \$	2 407 384	7 884 \$

11. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

11. Gestion du capital (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Capital de première catégorie	12 038 \$	12 584 \$
Capital de deuxième catégorie	4 484	4 417
Total du capital disponible	16 522	17 001
Provision d'excédent et dépôts admissibles	11 790	13 225
Total des ressources en capital	28 312 \$	30 226 \$
Capital requis	23 745 \$	24 323 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	119 %	124 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / capital requis)

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

12. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Régimes de retraite		
Coût des services	41 \$	44 \$
Charges d'intérêts nettes	—	4
Réductions	—	1
	<u>41</u>	<u>49</u>
Autres avantages postérieurs à l'emploi		
Charges d'intérêts nettes	3	2
(Produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – états consolidés du résultat net	<u>44</u>	<u>51</u>
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite		
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(762)	(619)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	425	83
Variation du plafond de l'actif	11	12
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite	<u>(326)</u>	<u>(524)</u>
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi		
(Gains actuariels) pertes actuarielles	<u>(42)</u>	<u>(33)</u>
Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	<u>(368)</u>	<u>(557)</u>
Total des (produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations	<u>(324) \$</u>	<u>(506) \$</u>

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi aux dates suivantes :

	31 mars		31 décembre	
	2022	2021	2021	2020
Taux d'actualisation moyen pondéré	3,5 %	2,8 %	2,6 %	2,1 %

13. Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt sur le résultat

La charge (l'économie) d'impôt se compose des éléments suivants :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2022	2021
Impôt exigible	140 \$	135 \$
Impôt différé	(105)	(71)
Total de la charge d'impôt	35 \$	64 \$

b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 26,50 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le taux d'imposition effectif global s'est chiffré à 4,5 %, comparativement à 8,6 % pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2022 était inférieur à celui du trimestre clos le 31 mars 2021, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 8,3 %, comparativement à 11,5 % pour le trimestre clos le 31 mars 2021.

14. Information sectorielle

Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022

	Actionnaire				Compte de participation		Total de la compagnie
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	Total	
Produits							
Total des primes, montant net	2 225 \$	1 271 \$	7 289 \$	1 341 \$	12 126 \$	1 203 \$	13 329 \$
Produits nets tirés des placements							
Produits nets tirés des placements – réguliers	357	345	41	20	763	401	1 164
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(2 485)	(1 863)	(522)	(11)	(4 881)	(850)	(5 731)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	(2 128)	(1 518)	(481)	9	(4 118)	(449)	(4 567)
Honoraires et autres produits	500	354	2	8	864	—	864
	<u>597</u>	<u>107</u>	<u>6 810</u>	<u>1 358</u>	<u>8 872</u>	<u>754</u>	<u>9 626</u>
Prestations et charges							
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	(516)	(620)	6 572	1 339	6 775	534	7 309
Autres ⁽¹⁾	739	452	58	2	1 251	221	1 472
Charges financières	—	—	2	25	27	—	27
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	19	12	—	5	36	3	39
Bénéfice (perte) avant impôt	<u>355</u>	<u>263</u>	<u>178</u>	<u>(13)</u>	<u>783</u>	<u>(4)</u>	<u>779</u>
Impôt sur le résultat	84	18	5	(42)	65	(30)	35
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	<u>271</u>	<u>245</u>	<u>173</u>	<u>29</u>	<u>718</u>	<u>26</u>	<u>744</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	—	1	—	—	1	—	1
Bénéfice net	<u>271</u>	<u>244</u>	<u>173</u>	<u>29</u>	<u>717</u>	<u>26</u>	<u>743</u>
Bénéfice net – titulaires de polices avec participation	—	—	—	—	—	26	26
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	<u>271 \$</u>	<u>244 \$</u>	<u>173 \$</u>	<u>29 \$</u>	<u>717 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>717 \$</u>

(1) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

14. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021

	Actionnaire				Compte de participation		
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	Total	Total de la compagnie
Produits							
Total des primes, montant net	2 059 \$	944 \$	7 443 \$	347 \$	10 793 \$	1 155 \$	11 948 \$
Produits nets tirés des placements							
Produits nets tirés des placements – réguliers	312	298	52	13	675	414	1 089
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(2 085)	(1 700)	(322)	3	(4 104)	(279)	(4 383)
Total des produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	(1 773)	(1 402)	(270)	16	(3 429)	135	(3 294)
Honoraires et autres produits	454	353	2	15	824	—	824
	740	(105)	7 175	378	8 188	1 290	9 478
Prestations et charges							
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	(329)	(795)	6 960	348	6 184	1 063	7 247
Autres ⁽¹⁾	683	444	54	25	1 206	221	1 427
Charges financières	—	—	2	25	27	—	27
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	16	13	—	4	33	2	35
Bénéfice (perte) avant impôt	370	233	159	(24)	738	4	742
Impôt sur le résultat	87	21	3	(26)	85	(21)	64
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	283	212	156	2	653	25	678
Participations ne donnant pas le contrôle	—	1	—	—	1	—	1
Bénéfice net	283	211	156	2	652	25	677
Bénéfice net – titulaires de polices avec participation	—	—	—	—	—	25	25
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	283 \$	211 \$	156 \$	2 \$	652 \$	— \$	652 \$

(1) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.



Assurances | Placements | Conseils

canadavie.com

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

100, rue Osborne Nord

Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION^{MC}

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460A-Z 01/22